



15 mars 2016
Communiqué de presse

Protection sociale des fonctionnaires

Nouvelle Ministre, nouvelle approche ?

Une nouvelle Ministre à la Fonction publique... mais, pour la Mutualité Fonction Publique et les Organisations syndicales de la Fonction publique, des problématiques qui demeurent et deviennent plus prégnantes au fil d'un calendrier qui s'accélère.

Réunies le 10 mars, la MFP et les Organisations syndicales de la Fonction publique espèrent qu'avec l'arrivée d'Annick Girardin, n'interviendra pas un changement de vision sur la pertinence du modèle de protection sociale solidaire des agents publics, elles qui pouvaient se prévaloir jusqu'alors du soutien de Marylise Lebranchu, même si, à ce jour, est toujours attendue l'inscription de la protection sociale complémentaire à l'agenda social.

Elles réaffirment que les agents publics sont loin d'être nantis en matière de protection sociale alors même que leur couverture obligatoire et complémentaire est régulièrement contestée voire menacée. Eux – qui subissent depuis 2010 le gel de la valeur de leur point d'indice et sont victimes, pour bon nombre d'entre eux, d'une précarité croissante – sont les moins aidés par les pouvoirs publics pour l'accès à une couverture complémentaire. Ne peuvent-ils pas légitimement se sentir les « oubliés » des politiques publiques qui consacrent près de 5 milliards d'euros au financement de la complémentaire des salariés et des indépendants ?

Aussi, la MFP et les Organisations syndicales entendent pouvoir rapidement rappeler à la nouvelle ministre de la Fonction publique le bien-fondé de leur démarche alors que se décline actuellement le cadre réglementaire de la loi de financement de Sécurité sociale et que vont s'ouvrir les nouvelles procédures de référencement dans la Fonction publique d'État, notamment.